



FIRAF INFO 2

3^e promotion du Master2
Techniques des métiers de
l'information de l'UNB à Bobo-
Dioulasso (Burkina Faso)

4^e édition du Festival de
radio d'Afrique francophone
10-12 février 2023
Maison de la Culture à Bobo-
Dioulasso (Burkina Faso)

Programme

10/02

- Ouverture
- Radio et transition : quelle contribution ?
- Quel journalisme dans un contexte de changement institutionnel ?

11/02

- Liberté d'expression et de la presse dans un régime de transition : défis et perspectives
- Le journaliste citoyen en période de transition : jusqu'où peut-il s'engager ?

12/02

- Réseau d'initiatives des journalistes (RIJ)
- Journée mondiale de la radio : Radio et paix
- Programme Paix au Sahel (Niger)
- Radio rurale internationale (Canada)
- Remise des prix FIRAF

Haut patronage du ministère de la Communication
Patronage du gouverneur des Hauts-Bassins
Parrainage du PDG de Sya Mines et Carrières

Partenaires

Reporters solidaires
Réseau d'initiatives des journalistes (RIJ)
Union des journalistes et correspondants des Hauts-Bassins (UJCP-HB)
Université Nazi-Boni
Villa Rose
Ville de Bobo-Dioulasso
Sya Mines et Carrière

Les radios dans la tourmente des coups d'Etat

Le Commissariat général du Festival international des radios d'Afrique francophone (FIRAF) précise au cours d'une conférence de presse le programme de la 4^{ème} édition. Celle-ci permettra de débattre du rôle de la Radio après les coups d'Etat.

« Radio et Transition » est le thème retenu pour la 4^{ème} édition du Festival international des radios d'Afrique francophone (FIRAF) alors que l'exercice du journalisme s'avère plus difficile après les coups d'Etat. « *Pendant la crise sanitaire du Covid 19, les médias ont bénéficié de mesures d'accompagnement. Mais depuis les changements institutionnels, ce sont des menaces qui sont servies aux journalistes. C'est l'occasion de nous interroger sur les missions réelles des médias* », explique le commissaire général du FIRAF Abdoulaye Ouattara.

La responsabilité des journalistes

Même si le président de l'Union des journalistes et correspondants de presse des Hauts-Bassins (UJCP-HB) Mountamou Kani ne souhaite pas « *faire le FIRAF avant le FIRAF* », il estime que les périodes de transition doivent pousser les journalistes à prendre leurs responsabilités. Mountamou Kani fait allusion à la demande de « *recadrage des médias* » formulée récemment par le premier ministre Apollinaire Kyelem de Tambela au Conseil supérieur de la Communication (CSC). « *Le PM s'est référé à la radio des Mille collines incitant au génocide au Rwanda. Nous n'avons heureusement pas de médias partisans au Burkina. Nous ne devons pas perdre de vue notre responsabilité sociale dans cette période sensible. Parce que si nous renversons laalebasse, elle sera renversée pour tout le monde* », insiste-t-il.

Rareté des ressources

Comme souvent, les organisateurs sont confrontés à la difficulté de mobilisation de ressources. « *Nous avons sollicité l'accompagnement de partenaires potentiels. Mais certains ne se sont pas encore manifestés* », confie Abdoulaye Ouattara. Jusqu'à l'heure de la conférence de presse, les organisateurs attendaient toujours le retour de l'ambassadeur du Maroc. Mais tout n'est pas noir. Le festival peut encore compter sur l'aide de ses partenaires habituels comme le Réseau d'initiatives des journalistes (RIJ) qui, en marge du FIRAF, organise des master classes pour des professionnels et des étudiants en communication ainsi que sur celle de Reporters solidaires.

Solidarité journalistique

Reporters solidaires est une association mixte composée de journalistes français et africains qui œuvrent au renforcement de la démocratie à travers l'aide à la formation des journalistes. En coopération avec l'Université Lyon 2, elle a mis en place un Master 2 Techniques des métiers de l'information à l'Université Nazi-Boni de Bobo-Dioulasso dont les étudiants assurent pour la deuxième année la rédaction du journal FIRAF INFO. « *Nous ne représentons pas la France, nous représentons Reporters solidaires. Nous ne sommes pas là pour défendre les intérêts de la France. Nous défendons les intérêts des journalistes où qu'ils soient* », précise Christine Cognat.

La démocratie au pied du mur

Ces dernières années le Mali, le Burkina Faso et la Guinée font face à des changements institutionnels et à des régimes de transition liés à des coups d'État militaires. Mais qu'entend-on par changement institutionnel et régime de transition ? En quoi les deux sont-ils différents ?

Un changement institutionnel consiste en un double mouvement : une désinstitutionnalisation puis une ré-institutionnalisation mise en place par la nouvelle équipe issue du coup d'Etat. Le processus peut se faire de façon continue ou par étapes successives. Les changements institutionnels comprennent la destitution du président, la dissolution du gouvernement, la dissolution de l'Assemblée nationale, la suspension de la constitution et dans certains cas, la suspension du Conseil constitutionnel.

Un régime de transition est une organisation caractérisée par le passage progressif d'un état ou d'un ordre à un autre. Par exemple le passage d'une dictature à une démocratie. La transition peut avoir lieu dans des conditions très différentes. Elle s'étale en général sur une ou plusieurs années. Le niveau de développement tout comme l'existence antérieure d'un système démocratique sont des facteurs favorisant le succès de cette transition. Lorsqu'il s'agit de juntes militaires, celles-ci négocient généralement leur immunité avant de quitter le pouvoir.

Il faut noter que souvent c'est sous les régimes de transition que la démocratie se renforce, même si le président, le gouvernement et les diverses instances sont désignés et non élus. Ils ont parfois permis des avancées majeures sur le plan politique et social, telles les lois sur la presse votées en 2015 au Burkina Faso. De même en Guinée en 2010. La transition burkinabè de 2015 a également fait la promotion du genre avec un décret sur le renforcement de l'entrepreneuriat féminin.

Abdoul-Karim Etienne Sanon



Les faits au Burkina Faso

31 octobre 2014 : fuite du président élu Blaise Compaoré suite aux manifestations contre un 3^e mandat

1^{er} novembre 2014 : prise du pouvoir par le lieutenant-colonel Yacouba Isaac Zida

17 novembre 2014 : désignation du président de la Transition Michel Kafando, un civil

29 décembre 2015 : élection du président Roch Marc Christian Kaboré

24 janvier 2022 : coup d'Etat du lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba. Nouvelle transition

30 septembre 2022 : putsch du capitaine Ibrahim Traoré désigné président de la Transition

Les faits au Mali

22 mars 2012 : putsch du capitaine Amadou Sanogo qui renverse le président élu Amadou Toumani Touré

11 août 2013 : élection du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), réélu le 12 août 2018

18 août 2020 : arrestation de IBK par des militaires

21 septembre 2020 : désignation de Bah N'Daw au poste de président

24 mai 2021 : arrestation de Bah N'Daw sur ordre du colonel Assimi Goïta

28 mai 2021 : Assimi Goïta devient président de la Transition

Les faits en Guinée

23 décembre 2008 : prise du pouvoir par le capitaine Dadis Camara après le décès du président Lansana Conté

3 décembre 2009 : attentat contre Dadis Camara. Sékouba Konaté devient président de la Transition

7 novembre 2010 : élection de Alpha Condé, réélu en 2015

5 septembre 2021 : putsch de Mamadi Doumbouya, désigné président de la Transition



Ibrahim Traoré



Assimi Goïta



Mamadi Doumbouya

Micro-trottoir : êtes-vous bien informé par les radios?



Joelle Bazam, 20 ans, étudiante en communication

« La radio, à part les journaux, ne nous fournit pas assez d'informations car depuis maintenant deux ans j'écoutes chaque matin RFI, mais leur manière de traiter l'information ne me plaisait pas. J'avais l'impression que nous n'allions pas nous en sortir, raison pour laquelle je préfère la télé et les plateaux de débats qui sont très constructifs et qui donnent une lueur d'espoir, avec des images à l'appui. Cela nous reconforte »

Fatoumata Traoré, 39 ans, secrétaire de direction

« L'information était mieux traitée sous le président Roch qu'actuellement sous la Transition. L'information est muselée. Les journalistes nous donnent l'impression de cacher des choses quand j'écoutes la radio le matin avant d'aller au service. Ils pensent qu'ils vont alarmer la population s'ils nous disent réellement ce qui se passe, pourtant sous Roch ils parlaient comme ils voulaient et on avait en temps réel des nouvelles de tout le pays même si la situation ne s'améliorait pas ».

Assita Berthe, 51 ans, employée de commerce

« Très tôt le matin j'écoutes la radio mais c'est de la musique à longueur de journée même si je viens au marché c'est pareil, même la radio du marché c'est la même chose. Nos parents sont dans des villages où il y a des groupes terroristes, on est inquiet et nous voulons avoir de vraies informations mais les informations sur l'état actuel du pays sont rares sur nos radios. Il faut que les journalistes revoient leur manière de travailler et de traiter l'information afin de nous informer car c'est grâce à nous que les médias existent ».

Edouard Kaboré, 36 ans, agent de police

« Il y a des journalistes qui ne mesurent pas la portée de leurs paroles. Ils veulent être les premiers à publier. Ils ne prennent pas le temps de vérifier l'information. Il faut qu'ils prennent le temps de vérifier leurs sources avant de diffuser les informations pour éviter de démoraliser les gens ou bien de dramatiser certaines situations. »

Jules Yonli, 44 ans, agent de santé

« Les journalistes sont toujours de parti pris quand ils traitent l'information, je me demande s'ils ne veulent pas que les terroristes gagnent cette guerre. Je ne sais pas comment ils arrivent à tenir des débats qui découragent au lieu d'encourager les autorités en place, même si c'est vrai qu'ils sont libres, nous sommes dans une période de transition et ils doivent se taire et laisser les boys travailler. On ne peut pas communiquer à tout moment ».

Alimatou Kankouan, 20 ans, stagiaire en informatique

« Avec la suspension de RFI, j'ai l'impression que les journalistes sont un peu plus sur leurs réserves de peur qu'on ferme leur media s'ils ne diffusent pas la bonne information ou bien s'ils ne disent pas ce que veulent les autorités en place. Les journalistes ont peur de donner l'information ».



Micro-trottoir : êtes-vous bien informé par les radios?

Ousmane Sanfo, 63 ans, retraité

« Chaque matin je me réveille avec ma radio en main et me couche avec ma radio, j'écoute à la minute près tout ce qui se dit sur la situation du pays. C'est grâce au président Ibrahim Traoré que je me suis décidé à écouter les informations car il n'y avait rien de bon auparavant dans les radios comme dans les télévisions. Ce jeune président fait bouger les lignes. Depuis Thomas Sankara personne n'a eu le courage de prendre de telles décisions, comme le départ de l'armée française ou le recrutement des Volontaires pour la Défense de la Patrie, décisions qui seront bénéfiques pour l'avenir du pays. »

Evelyne Somda, 58 ans, conseiller d'administration

« Les journalistes font un travail formidable, mais souvent créent la psychose au sein de la population car ils publient des informations qui choquent. J'ai l'impression que beaucoup ne vérifient pas l'information avant de la publier car tout le monde veut être le premier à la donner. Je pense que l'Etat devrait avoir un regard sur le traitement et la diffusion de l'information car le pays est en crise et tout n'est pas permis quand un Etat est en crise »



Benedicte Lengané, 29 ans, enseignante

« Rien n'a changé depuis les coups d'Etat. Les journalistes travaillent toujours à nous informer et je peux dire que maintenant ils sont encore plus libres car les transitions sont des périodes où il y a beaucoup de réformes bénéfiques, nous l'avons vu en 2015 où la presse a obtenu davantage de pouvoir et a pu consolider ses acquis en ce qui concerne la liberté de la presse »

Thomas Ouédraogo, 34 ans, juriste

« Il n'y a pas de personne plus libre de s'exprimer au Burkina que les journalistes, les journalistes ne sont pas inquiétés et à l'heure actuelle il n'y a pas de journaliste emprisonné, le délit de presse est réduit au paiement d'une amende, donc je pense que les journalistes arrivent à parler comme ils veulent même dans cette période transitoire qui subit beaucoup de crises. Depuis l'affaire Norbert Zongo, les autorités ont même peur de toucher à un journaliste. »

Latif Ouedraogo



La parole aux radios de Bobo-Dioulasso



Transition et insécurité : Les radios entre deux feux

Dans un contexte difficile, les journalistes continuent à exercer leur métier et à faire circuler l'information. Reportages à Savane FM, Radio Amazone et à la Radio municipale de Sya



A Savane FM Bobo, Thomas Sondo est en studio, devant son micro. Pour ce jeune journaliste, le thème du FIRAF, Radio et transition en Afrique de l'Ouest : quelle contribution ?, est en phase avec le contexte. *«Aujourd'hui s'il y a la transition, c'est parce qu'il y a l'insécurité. La radio peut contribuer à la recherche de la paix»*. Thomas Sondo reconnaît qu'au Burkina Faso, les changements institutionnels et la crise sécuritaire rendent difficile le travail des journalistes. Difficile non seulement à cause du danger qui empêche les journalistes d'accéder à certaines zones sensibles mais aussi à cause de l'autorité de régulation des médias qui fait planer une épée de Damoclès sur eux. Ce n'est pas pour autant que le journaliste doit changer sa façon de traiter l'information. *«Le journalisme est encadré par des textes et ce sont les textes qui comptent. Nous-mêmes savons ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire. On n'a pas besoin que les autorités nous le disent»*.

Obligé de s'autocensurer

Dans ce contexte difficile pour les journalistes, le risque d'autocensure est élevé. C'est ce que confirme Josué Sanou, journaliste et directeur général de Radio Amazone. *«Je ne sais pas si ce que je vais faire va plaire au gouvernement et surtout aux terroristes. Je suis obligé de m'autocensurer. C'est la réalité, c'est le terrain qui commande ça»*, explique-t-il avec désespoir. Il estime que cette quatrième édition du FIRAF offre l'opportunité de discuter d'un thème important. Josué Sanou est beaucoup plus à l'aise quand il s'agit de concevoir des spots de sensibilisation sur la situation sécuritaire. Il en fait en français et en langues nationales. *«Je suis obligé de réadapter mon programme»*, confie-t-il.



Entre le marteau et l'enclume

A la Radio municipale de Sya, gérée par la commune de Bobo-Dioulasso, Romuald Dofini, revient juste d'un reportage. Pour lui, le thème du quatrième FIRAF tombe à pic. *«Je pense qu'il est très pertinent vu le contexte dans lequel nous sommes. Parce que ça permet de voir comment la radio peut contribuer à ce que les transitions aillent dans le bon sens»*. La situation sécuritaire impacte tous les domaines. *«Mais les journalistes sont particulièrement touchés parce qu'avec le terrorisme, ils ne sont plus libres. Leur vie est menacée s'ils se hasardent dans les zones à risque. A la Radio municipale de Sya, nos reportages sont limités parce que la zone aux alentours de Bobo est vraiment dangereuse»*, regrette-t-il. *«Nous sommes entre le marteau des terroristes et l'enclume des autorités. Romuald Dofini pense que c'est au journaliste de s'adapter : «Nous sommes en période de guerre et nous ne pouvons pas tout diffuser»*.

Bèbè Kodjo Kambou

« Notre rôle ne consiste pas à suivre aveuglement les pouvoirs »



EN BREF

A la cérémonie d'ouverture du FIRAF, étaient présents Marguerite Blégnan, directrice régionale de la Communication, représentant le ministère de la Communication, et Brahim Sanou, PDG de Sya Mines et Carrières, parrain de la manifestation.

« Avant, pour qu'une information soit crédible, on disait que ça avait été dit à la radio. Parce que quand c'est la radio qui le dit, ça veut dire que c'est vrai » (Mountamou Kani)

En ouvrant la 4e édition du FIRAF sur le thème « Radio et Transition en Afrique de l'Ouest : quelle contribution ? », Mountamou Kani, directeur de l'Express du Faso, rappelle que la rigueur journalistique doit primer sur tout le reste

Pour expliquer l'influence de la radio dans la société africaine, Mountamou Kani, directeur de l'Express du Faso, président de la presse privée des Hauts-Bassins et président de l'Union des journalistes et correspondants de presse des Hauts-Bassins (UJCP-HB), rappelle que les premières radios étaient un outil de propagande pour les colonisateurs comme pour les dictateurs. L'ambition des pouvoirs issus des coups d'Etat ne déroge pas à cette stratégie d'où la difficulté pour les médias de jouer librement leur rôle en période de transition. Aujourd'hui sous le régime transitionnel du capitaine Ibrahim Traoré au Burkina Faso, la presse subit des pressions de la part des autorités. Le Premier ministre Me Joachim Apollinaire Kyelem de Tambela a par exemple demandé au Conseil supérieur de la communication (CSC) d'avoir un œil sur les débats télévisés ou radiophoniques. « Cela prouve que les médias font un travail qui dérange les pouvoirs en place », estime Mountamou Kani.

Notre rôle, c'est de rester journaliste

Dans ce contexte, les journalistes doivent-ils modifier leurs pratiques ? Non pour Mountamou Kani qui pense que la rigueur professionnelle du journaliste doit primer sur tout le reste. « Je crois à la déontologie et l'éthique mais pas à l'objectivité du journaliste. Notre rôle ne consiste pas cependant à suivre aveuglement les pouvoirs. Notre rôle, c'est de rester journalistes et de se former continuellement pour être à niveau », insiste-t-il.

RFI continue de parler du Burkina Faso

De la suspension de RFI au Mali et au Burkina Faso jusqu'au traitement de la guerre en Ukraine, les échanges entre le conférencier et les participants permettent ensuite de développer le débat sur le thème « Radio et transition ». Soumaila Dagnoko, journaliste malien, témoigne que les médias maliens rencontrent dans son pays les mêmes menaces de la part des autorités de la transition et surtout des populations qui les soutiennent.

Pour ce qui est de la suspension de RFI, Mountamou Kani démontre que cela n'empêche pas RFI de parler du Burkina Faso sans les Burkinabè. « J'ai récemment participé à une émission de RFI alors que ses correspondants locaux sont en arrêt de travail », indique-t-il.

Universalisme du journalisme

Dans la salle, Ruffin Paré demande si l'universalisme des médias est une réalité. Il trouve notamment que la position des médias de chaque pays varie en fonction des événements et des acteurs. « Pour la guerre en Ukraine, France 24 utilise des mots et des émotions qui ne seraient pas été les mêmes s'il s'agissait d'une guerre en Afrique », argue-t-il. Mountamou Kani lui répond qu'important le lieu et les conditions de travail des journalistes, « les règles et les principes du journalisme restent les mêmes partout dans le monde ».

Ruptures institutionnelles en Afrique de l'Ouest

Les radios jouent un rôle important

En période de transition, les radios ont un rôle important à jouer. Elles peuvent aller jusqu'à faire tomber un régime comme le démontre l'expérience malienne

Quel journalisme dans un contexte de changements institutionnels ? est le thème du premier panel du FIRAF 2023, subdivisé en deux sous-thèmes à savoir Médias et transitions et Expérience des Radios maliennes en période de transition, respectivement animés par Roger Sawadogo, journaliste burkinabè et directeur de la radio La Voix du Soum au Burkina Faso et Soumaïla Dagnoko, journaliste malien et directeur de la radio Ciwara à Kadiolo au Mali.



Roger Sawadogo



Soumaïla Dagnoko

Un fanatisme inquiétant

Le premier intervenant utilise trois images pour camper le décor de sa communication. Un religieux qui s'incline devant l'image du président de la Transition alors que cette pratique est aux antipodes des préceptes de sa religion. Une prière pendant un meeting de soutien au président de la Transition. Et celle d'un journaliste déclarant sur un plateau de radio/télévision « *qu'il n'est pas facile de critiquer le capitaine Ibrahim Traoré parce que c'est un messie* ». Ces images rapportées par Roger Sawadogo montrent qu'on assiste à une déification du président de la Transition, un fanatisme qui l'inquiète.

A entendre Roger Sawadogo, dans un contexte tel que celui du Burkina Faso, le journaliste doit être encore plus rigoureux sur la vérification des faits avant de les mettre à la disposition du public. « *La radio est un média chaud, c'est-à-dire rapide dans la diffusion des informations, mais ses journalistes ne doivent pas être détournés de leurs principes* », fait-il remarquer. Il rappelle que la radio est plus proche des populations et plus respectueuse de leurs us et coutumes.

Le rôle des radios dans la chute de Moussa Traoré

Le deuxième panéliste partage son expérience et celle des radios maliennes en période de Transition. Tout comme le Burkina Faso, le Mali « *excelle* » dans les coups d'État. Pour Soumaïla Dagnoko, en 1991, les « *radios maliennes ont joué un grand rôle dans la chute du régime de Moussa Traoré* ». Ce dernier était arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1968 et avait promis une transition de six mois alors qu'il est resté président 23 ans. « *Pour dire la vérité, il fallait la dire dans une gourde* », souligne Soumaïla Dagnoko, « *si ce n'était pas le cas, il fallait s'attendre à des repréailles* ». « *C'est ainsi qu'un certain nombre de médias telles les radios de proximité ont vu le jour* », relate-t-il, ajoutant que ces radios ont été « *impitoyables pour le régime de Moussa Traoré* ». Après sa chute il y aura autres transitions et les radios continueront toujours à jouer leur rôle. « *Elles donnent la parole à toutes les parties prenantes et toutes les réformes qui sont en cours font l'objet de débats radiophoniques* », conclut-il.

Abdoul-Karim Etienne Sanon et Bèbè Kodjo Kambou



FIRAF

Mali, Burkina Faso, Guinée

Les Liberté d'expression et de la presse en danger

Anselme Somda, juriste, publiciste et chargé des programmes du Centre pour la Gouvernance démocratique (CGD), dresse l'état des lieux des libertés d'expression et de la presse au Burkina Faso, en Guinée et au Mali. Il appelle les journalistes et défenseurs de ces libertés à s'unir pour empêcher la censure et l'autocensure.

« Notre espace ouest africain est de nouveau à l'épreuve des coups de force avec la volonté de rompre pour ressouder, c'est le propre d'une transition », constate Anselme Somda, chargé des programmes au Centre pour la Gouvernance démocratique. Ces régimes issus de coups d'État sont en effet soucieux de sauvegarder « un semblant de démocratie et d'État de Droit », avec le rétablissement des constitutions dans les trois pays en transition, constitutions qui garantissent le maintien des libertés fondamentales, dont celles d'expression et de la presse. « La question centrale reste celle de l'effectivité de ces libertés dans un contexte de transition », remarque-t-il.

Un tableau inquiétant

Au Burkina Faso, Anselme Somda note qu'il y a une volonté de caporalisation de la presse. Il cite en exemple la suspension de RFI, la mise en demeure de France 24, l'interdiction de filmer l'ex-président Damiba et l'appel du premier ministre à « recadrer les débats sur les plateaux de télévision ». Selon le conférencier, cela ressemble fort à une volonté de donner aux médias une ligne éditoriale adaptée à la crise sécuritaire. Il évoque aussi la centralisation de l'information officielle avec les services de Communication des institutions publiques qui envoient aux médias du « prêt à consommer ». Mais les atteintes à la liberté d'expression et de la presse ne sont pas le fait des seules autorités, selon le conférencier qui évoque les menaces proférées par des acteurs de la société civile contre des journalistes. C'est le cas d'Alain-Alain et Lamine Traoré de Radio Oméga et de Newton Ahmed Barry.

Au Mali et en Guinée, la situation semble similaire à celle du Burkina Faso. Au Mali, Anselme Somda rappelle la suspension de RFI et de France 24 ainsi que celle de Djoliba TV pour un mois en novembre 2022. Il note aussi les menaces à l'encontre du journaliste Ali Konaté après son reportage sur Wagner. En Guinée « les années 2021 et 2022 n'ont pas été clémentes envers la liberté d'expression et de la presse. Il y a eu des arrestations, des condamnations et des coups et blessures contre des journalistes », ajoute le conférencier.

Des atteintes aussi en démocratie

Anselme Somda rappelle que les atteintes à la liberté d'expression et de la presse ont aussi existé sous les régimes dits démocratiques. « Au Burkina Faso par exemple, sous le régime de Roch Kaboré, l'activiste Naïm Touré a été arrêté pour une publication jugée démoralisante pour les forces de défense et de sécurité », souligne-t-il, ajoutant l'adoption, en 2018, d'un nouveau code pénal jugé liberticide par les organisations professionnelles des médias ainsi que les coupures intempestives d'Internet. En Guinée, Anselme Somda soutient que des artistes ont été censurés sous l'ex-président Alpha Condé. En ce qui concerne le Mali, Soumaila Dagnoko, journaliste malien et modérateur de la conférence, relève les atteintes effectuées sous le régime d'Ibrahim Boubacar Keita. Notamment la disparition du journaliste Birama Touré et les menaces contre l'animateur de radio Ras Bath.

Journalistes et défenseurs des libertés, unissez-vous !

L'état des lieux peu reluisant de la liberté d'expression et de la presse dans les trois pays en transition devrait conduire, selon le conférencier, les journalistes, les défenseurs des droits de l'Homme et autres défenseurs des libertés, à une action coordonnée en vue de contrer ce qu'il appelle une « tentative d'absolution de la liberté d'expression et de la presse, sacrifiée sur l'autel de la sécurité ». Une telle action pourrait permettre la dépénalisation des délits de presse dans les pays où ce n'est pas encore le cas et empêcher la censure comme l'autocensure.

Bèbè Kodjo Kambou et Etienne Sanon

FIRAF

Après les coups d'Etat

Les journalistes s'engagent



Le deuxième jour du FIRAF était consacré au journalisme et redevabilité, conférence animée par Awa Ly, journaliste à Fada et correspondante d'Oméga FM, puis au journalisme citoyen en période de transition, avec Christine Cognat, présidente de Reporters solidaires.



Le journaliste est un éclairer

La redevabilité est une approche qui vise à rendre compte des actions citoyennes. Un journaliste doit toujours rendre compte afin d'éclairer les populations. Les journalistes accompagnent les collectivités territoriales et ont le devoir de rendre compte à la population. C'est une approche visant à construire la redevabilité qui repose sur l'engagement citoyen, c'est-à-dire une approche dans laquelle ce sont les citoyens ordinaires ou des organisations de la société civile qui exigent directement ou indirectement des comptes.

« Nous avons travaillé avec les collectivités de la région de l'Est pendant un moment mais nous étions dans l'obligation de rendre compte à la population. Dans ce contexte le journaliste peut être amené à traiter l'information avec une certaine partialité. C'est pour cela que nous luttons toujours pour que le journaliste reste journaliste et qu'il respecte les principes du métier car un journaliste reste un éclairer », déclare Awa Ly. « Comment faire de la redevabilité sans prendre parti en tant que journaliste dans cette période transitoire où les autorités appellent les journalistes à être des journalistes patriotes ? » demande un participant. « En période de crise le journaliste a le devoir d'être impartial même s'il risque d'être sanctionné pour avoir dit la vérité. Le journaliste doit fouiller et aller toucher la vraie réalité », répond Awa Ly.

Pas de limite pour un journaliste citoyen

Tout journaliste est un citoyen. De plus il fait œuvre de citoyenneté en informant le public et en éclairant l'opinion. A ne pas confondre avec les citoyens journalistes qui diffusent des informations, souvent non vérifiées, sur des réseaux sociaux ou des blogs mais qui sont indispensables dans certains pays où la presse est muselée, par exemple lors des printemps arabes. Les centres d'intérêts du journalisme citoyen sont les droits de l'homme, les violences faites aux femmes, la protection de l'environnement, etc. Cet engagement se traduit par exemple par des reportages d'initiative non rémunérés. Il n'y a pas de limite d'engagement pour un journalisme citoyen. Chaque média peut créer en son sein des rubriques de journalisme citoyen. « Attention cependant à ne pas faire du militantisme et à respecter les règles professionnelles et déontologiques du métier », prévient Christine Cognat.

« Comment peut-on être un journaliste citoyen si on te demande d'orienter ta plume vers un sens donné ? », s'inquiète un participant. A cette question, Christine Cognat explique que : « la question n'est pas nouvelle : les journalistes ont dû faire de la propagande lors de la première guerre mondiale sous peine de censure ». « Est ce qu'il n'y a pas de parti pris en France dans le traitement de l'information dans la crise Ukrainienne ? », demande un autre. « Toute guerre est une guerre de communication, il y a manipulation et désinformation des deux côtés, de l'Ukraine comme de la Russie et en tant que journalistes, nous devons rester méfiants et croiser nos sources », répond Christine Cognat

Latif Ouédraogo



Journée mondiale de la radio

A l'issue de la 4^e édition du Festival international des Radios d'Afrique Francophone (FIRAF), les professionnels de la radio commémorent la 12^e édition de la journée mondiale de la Radio (JMR). Célébrée chaque 13 février, la JMR a cette année pour thème « Radio et paix ». Un thème qui résonne particulièrement au Sahel où plusieurs pays sont confrontés à des attaques terroristes et à l'insécurité.

Les prix du FIRAF

Chaque année, le FIRAF récompense des reportages radiophoniques sur le thème du festival. En 2023, le premier prix est décerné à Karim Ouédraogo (RTB Dédougou, BF), le deuxième à Drissa Diallo (radio Yelen de Kadiolo, Mali) et le troisième à Aristide Nombré (radio Téria de Banfora, BF). Les prix, un ordinateur et deux enregistreurs numériques, sont offerts par l'association franco-africaine Reporters solidaires.

Formation des journalistes : vive le RIJ

Au départ, simple cadre informel entre journalistes burkinabè pour partager leurs expériences, le Réseau d'initiative des journalistes (RIJ) est formalisé en 2001. Sa devise : « Former pour mieux faire connaître notre richesse ». Sa principale mission réside donc dans la formation de ses membres et des journalistes du Burkina Faso. Pour être opérationnel, le RIJ s'est doté d'un Comité de pilotage (CDP) et d'une assemblée générale. Un coordinateur, actuellement Romaine Zidouemba, se trouve à la tête de cette instance qui a plusieurs partenaires : le FIRAF, l'UNICEF, la Deutsche Welle Akademie, l'Union européenne, le Centre national de presse Norbert Zongo, etc.

Dans ses formations, le RIJ fait la promotion de l'éthique et de la déontologie ainsi que des textes sur la presse. Il bénéficie d'un pool de formateurs qui ont déjà fait leurs preuves dans le renforcement des capacités des journalistes en Mobil journalism (MoJo) et en Journalisme sensible aux conflits.

Ses actions sur le terrain lui ont valu une reconnaissance des autorités burkinabè qui lui ont décerné en 2016 la médaille de chevalier de l'Ordre du Mérite pour la presse écrite, la radio et la télévision.

Tout professionnel des médias peut adhérer au RIJ pour peu qu'il accepte les conditions de l'organisation en payant son droit d'adhésion (2 000 F CFA). Pour contribuer au fonctionnement du RIJ, chaque membre doit s'acquitter en outre d'une cotisation annuelle qui s'élève à 6 000 F CFA.

Konwoman Rufin Paré



Rédaction de FIRAF INFO 2 : la 3^e promotion du Master 2 Techniques des métiers de l'information de l'Université Nazi-Boni à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) dans le cadre des Travaux dirigés presse écrite